

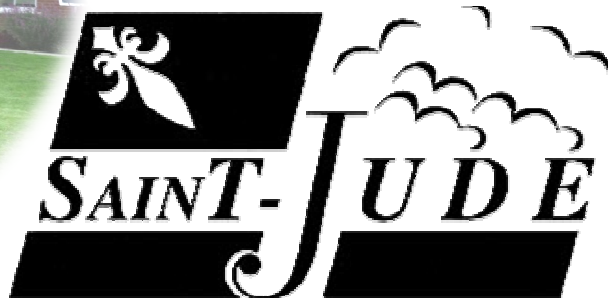
ici je recycle



Détails page 17

Joyeuse Halloween

Le Rochvillois




du 15 octobre au 15 novembre 2017



Avez-vous reçu par la poste une carte d'information à l'électeur vous communiquant votre inscription? Vous devez bien vérifier les données apparaissant sur cette carte.

N'oubliez pas que pour voter, il faut être inscrit.

25 ans de service- Dominique Plouffe	Page 2
Dates importantes - Élections municipales 2017	Page 3
Avis publics	Page 4
Offre d'emploi / Résumé de la séance du conseil	Page 9
Médiathèque Élise-Courville	Page 15
Fadoq	Page 16
Loisirs	Page 17
Fabrique	Page 19
AFEAS	Page 21
Maison des jeunes / CJS	Page 22
Faucon vous en parle!	Page 24
Vaccination antigrippale	Page 25
Messages	Page 26
MRC des Maskoutains	Page 30
Jeunes en santé	Page 31
Régie Intermunicipale	Page 32





Chère Dominique,

Quel bonheur d'avoir travaillé à tes côtés. Comme je l'ai toujours dit, tu es une perle rare. Tu possèdes un ensemble de qualités que l'on retrouve rarement chez une même personne: compétente, dévouée, calme, très discrète, toujours disponible à rendre service.

Je te souhaite un "Bon 25 ième" et le meilleur pour l'avenir.

Francine Gilbert



Dominique Plouffe, la «perle de Saint-Jude»

Une perle, c'est beau et surtout, c'est très précieux. C'est un bijou inestimable. Dominique, tu as été MA perle pendant les dix ans que j'ai passés à la municipalité. Collègue infatigable, toujours prête, d'une discrétion absolue et d'une compétence inégalée.

Dominique, tu connais ton Saint-Jude comme le fond de ta poche. Si tu es responsable d'une tâche, on est sûr que ce sera bien fait.

On a vécu le glissement de terrain ensemble en 2010 et tu as été tellement généreuse de ton temps. Tu tenais la comptabilité de cet évènement d'une façon exemplaire. Tu rassurais les citoyens et citoyennes avec une telle gentillesse. D'ailleurs, les gens du Ministère de la Sécurité publique auraient bien voulu en avoir une Dominique...

25 ans de fidélité à une municipalité, ce n'est pas rien. La population de Saint-Jude ne peut pas imaginer tout le travail que tu fais et que tu fais d'une façon si professionnelle.

Merci Dominique pour ta douceur, ton oreille attentive, ta complicité, ta contribution extraordinaire à faire de ce Saint-Jude un village où il fait bon vivre! Et j'espère que Saint-Jude te conservera longtemps comme un bijou précieux...

Sylvie Beauregard



25 ANS DE SERVICE POUR DOMINIQUE PLOUFFE

Chère Dominique,

Tu pourrais facilement être surnommée la perle de Saint-Jude! Quel privilège que j'ai de t'avoir à mon tour comme collègue de travail! Qui ne connaît pas la douceur, la bienveillance et surtout, la compétence de Dominique? Tu impressionnes par ton professionnalisme, ta quiétude et ta discrétion. Chère Dominique, c'est un réel bonheur de travailler à tes côtés! Tu es toujours là pour nous rassurer, nous envoyer le reflet de nos qualités, de nos compétences! Merci d'être la personne que tu es! ...et j'ose espérer avoir encore longtemps le plaisir de travailler avec toi!

Nancy Carvalho



Déjà 25 ans

DATES IMPORTANTES - ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

Commission révision :

Jours pour présenter des demandes		
Dates :	Heures :	
17 octobre 2017	De 19 h	A 22 h
19 octobre 2017	De 14 h 30	A 17 h 30
	De	A

Vote par anticipation:

29 octobre 2017 de 12h à 20h

Adresse: 930, rue du Centre

Saint-Jude

Scrutin:

5 novembre 2017 de 10h à 20h

Avis public de la révision de la liste électorale municipale

Municipalité
SAINT-JUDE

Scrutin du
 2017 11 05
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par NANCY CARVALHO, président d'élection, que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 2017 10 04.
année mois jour

Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

2. Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :

toute personne qui est majeure le jour du scrutin et, le 2017 09 01*,
année mois jour

- est de citoyenneté canadienne;
- n'est pas en curatelle;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;

et

- est soit :
 - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
 - depuis au moins 12 mois, soit :
 - **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;
 - **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

NOTE : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

- **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont

électeurs de la municipalité le 2017 09 01*,
année mois jour

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :

930 RUE DU CENTRE

Adresse

Jours pour présenter des demandes			
Dates :	Heures :		
17 octobre 2017	De	19 h	À 22 h
19 octobre 2017	De	14 h 30	À 17 h 30
	De		À

Signature

Donné à SAINT-JUDE, le 2017 10 06
année mois jour

Président d'élection

SM-15 (09-06) Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 47, 54, 125 et 133

* Le 1^{er} septembre de l'année de l'élection générale ou dans le cas d'une élection partielle, le jour de la publication de l'avis d'élection.

Avis public du scrutin

Municipalité
SAINT-JUDE

Scrutin du

2017	11	05
année	mois	jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

Page 1 de 2

1. un scrutin sera tenu;
2. les candidats à cette élection pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

POSTE : _____ MAIRE _____


- | | | | |
|----|---|--|---|
| 1. | <u>ALAIN</u>
<small>Prénom</small> | <u>BROSSEAU</u>
<small>Nom</small> | _____
<small>Parti autorisé ou équipe reconnue</small> |
| | <u>1147 6e RANG, SAINT-JUDE, J0H 1P0</u>
<small>Adresse</small> | | |
| 2. | <u>YVES</u>
<small>Prénom</small> | <u>DE BELLEFEUILLE</u>
<small>Nom</small> | _____
<small>Parti autorisé ou équipe reconnue</small> |
| | <u>1654, RANG SALVAIL NORD, SAINT-JUDE, J0H 1P0</u>
<small>Adresse</small> | | |
| 3. | _____
<small>Prénom</small> | _____
<small>Nom</small> | _____
<small>Parti autorisé ou équipe reconnue</small> |
| | _____
<small>Adresse</small> | | |

POSTE : _____ CONSEILLER POSTE #2 _____

- | | | | |
|----|--|---------------------------------------|---|
| 1. | <u>MICHAEL W.</u>
<small>Prénom</small> | <u>SAVARD</u>
<small>Nom</small> | _____
<small>Parti autorisé ou équipe reconnue</small> |
| | <u>1309, RUE CÉCILE, SAINT-JUDE, J0H 1P0</u>
<small>Adresse</small> | | |
| 2. | <u>FRANCIS</u>
<small>Prénom</small> | <u>GRÉGOIRE</u>
<small>Nom</small> | _____
<small>Parti autorisé ou équipe reconnue</small> |
| | <u>941, RUE MÉNARD, SAINT-JUDE, J0H 1P0</u>
<small>Adresse</small> | | |
| 3. | _____
<small>Prénom</small> | _____
<small>Nom</small> | _____
<small>Parti autorisé ou équipe reconnue</small> |
| | _____
<small>Adresse</small> | | |

POSTE : _____ CONSEILLER POSTE #4 _____

- | | | | |
|----|---|---------------------------------------|---|
| 1. | <u>NORMAND</u>
<small>Prénom</small> | <u>DUFAULT</u>
<small>Nom</small> | _____
<small>Parti autorisé ou équipe reconnue</small> |
| | <u>1424, ROUTE DE MICHAUDVILLE, SAINT-JUDE, J0H 1P0</u>
<small>Adresse</small> | | |
| 2. | <u>MAXIM</u>
<small>Prénom</small> | <u>BOUSQUET</u>
<small>Nom</small> | _____
<small>Parti autorisé ou équipe reconnue</small> |
| | <u>1426, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-JUDE, J0H 1P0</u>
<small>Adresse</small> | | |
| 3. | _____
<small>Prénom</small> | _____
<small>Nom</small> | _____
<small>Parti autorisé ou équipe reconnue</small> |
| | _____
<small>Adresse</small> | | |

SM-41-VF (12-09) 
 Loi sur les élections et les référendums
 dans les municipalités, article 171

Avis public du scrutin

Municipalité
SAINT-JUDE

Scrutin du						
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; width: 33%;">2017</td> <td style="text-align: center; width: 33%;">11</td> <td style="text-align: center; width: 33%;">05</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; font-size: small;">année</td> <td style="text-align: center; font-size: small;">mois</td> <td style="text-align: center; font-size: small;">jour</td> </tr> </table>	2017	11	05	année	mois	jour
2017	11	05				
année	mois	jour				

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

Page <u> 2 </u> de <u> 2 </u>

1. un scrutin sera tenu;
2. les candidats à cette élection pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

POSTE : _____ CONSEILLER POSTE #5 _____


- | | | | |
|----|---|----------|-----------------------------------|
| 1. | MARIE-JOSÉE | VIAU | |
| | Prénom | Nom | Parti autorisé ou équipe reconnue |
| | 932, RANG SALVAIL SUD, SAINT-JUDE, J0H 1P0 | | |
| | Adresse | | |
| 2. | SIMON | LAVALLÉE | |
| | Prénom | Nom | Parti autorisé ou équipe reconnue |
| | 2390, RANG FLEURY, SAINT-JUDE, J0H 1P0 | | |
| | Adresse | | |
| 3. | MARCO | BEAUDRY | |
| | Prénom | Nom | Parti autorisé ou équipe reconnue |
| | 1045, RANG SAINTE-ROSE, SAINT-JUDE, J0H 1P0 | | |
| | Adresse | | |

POSTE : _____

- | | | | |
|----|---------|-----|-----------------------------------|
| 1. | | | |
| | Prénom | Nom | Parti autorisé ou équipe reconnue |
| | | | |
| | Adresse | | |
| 2. | | | |
| | Prénom | Nom | Parti autorisé ou équipe reconnue |
| | | | |
| | Adresse | | |
| 3. | | | |
| | Prénom | Nom | Parti autorisé ou équipe reconnue |
| | | | |
| | Adresse | | |

POSTE : _____

- | | | | |
|----|---------|-----|-----------------------------------|
| 1. | | | |
| | Prénom | Nom | Parti autorisé ou équipe reconnue |
| | | | |
| | Adresse | | |
| 2. | | | |
| | Prénom | Nom | Parti autorisé ou équipe reconnue |
| | | | |
| | Adresse | | |
| 3. | | | |
| | Prénom | Nom | Parti autorisé ou équipe reconnue |
| | | | |
| | Adresse | | |

SM-41-VF (12-09) 
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, article 171


AVIS PUBLICS


3. un vote par anticipation sera tenu de 12 h à 20 h au(x) lieu(x) et à la (aux) date(s) ci-dessous indiqués :

<p><u>1^{er} jour</u> :</p> <p>endroit <u>930, rue du Centre</u></p> <p>date <u>29 octobre 2017</u></p> <p>section de vote (n^{os}) <u>1</u> à <u>3</u></p>	<p><u>2^e jour (s'il y a lieu)</u> :</p> <p>endroit _____</p> <p>date _____</p> <p>section de vote (n^{os}) _____ à _____</p>
---	---

4. les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

2017	11	05
année	mois	jour

<p>endroit <u>930, rue du Centre</u></p> <p>section de vote (n^{os}) <u>1</u> à <u>3</u></p>	<p>endroit _____</p> <p>section de vote (n^{os}) _____ à _____</p>
--	--

<p>endroit _____</p> <p>section de vote (n^{os}) _____ à _____</p>	<p>endroit _____</p> <p>section de vote (n^{os}) _____ à _____</p>
--	--

<p>endroit _____</p> <p>section de vote (n^{os}) _____ à _____</p>	<p>endroit _____</p> <p>section de vote (n^{os}) _____ à _____</p>
--	--

<p>endroit _____</p> <p>section de vote (n^{os}) _____ à _____</p>	<p>endroit _____</p> <p>section de vote (n^{os}) _____ à _____</p>
--	--

<p>endroit _____</p> <p>section de vote (n^{os}) _____ à _____</p>	<p>endroit _____</p> <p>section de vote (n^{os}) _____ à _____</p>
--	--

5. le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :

endroit 930, rue du Centre

date 5 novembre 2017

heure 20 h 30

Signature

Donné à SAINT-JUDE, le

2017	10	06
année	mois	jour

 Municipalité



 Président d'élection

Pour plus d'information, composer le

450	792	3855
-----	-----	------

 Ind. rég. Numéro de téléphone

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LA MODIFICATION DES LIMITES DE LA ZONE 403.

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du premier projet de règlement suivant :

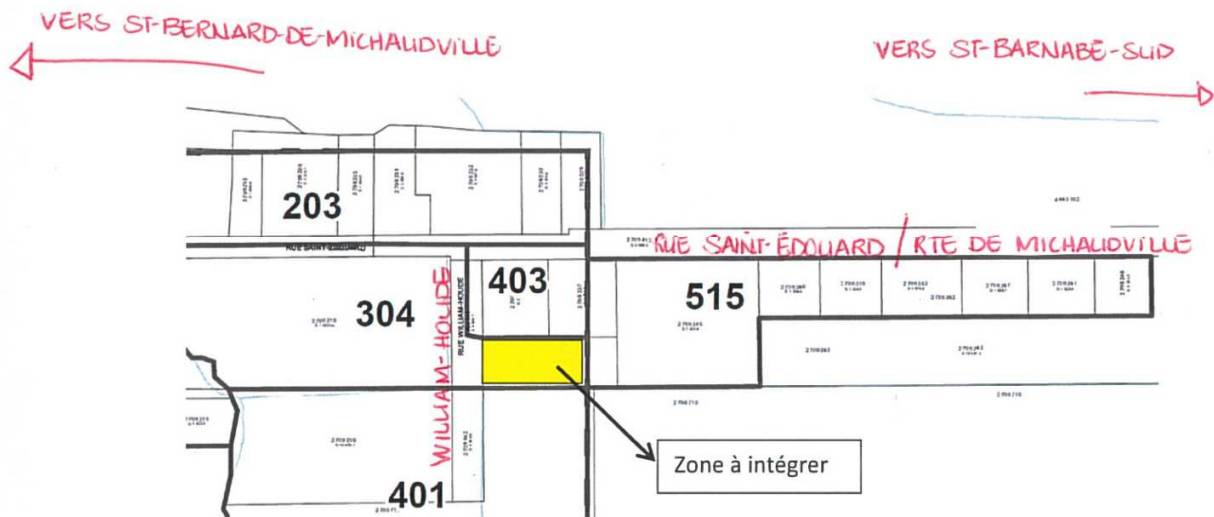
RÈGLEMENT NUMÉRO 434-24-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT LA MODIFICATION DES LIMITES DE LA ZONE 403

L'objet de ce règlement est d'intégrer à même la zone 403, les lots 5 068 647 et 5 068 648, présentement situés dans la zone 304, pour une superficie de 2 774.60 mètres carrés, afin d'y autoriser l'usage industriel.

Celui-ci a été adopté lors d'une séance du conseil municipal tenue le 2 octobre 2017. Il contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

La consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra lundi, **le 13 novembre 2017 à 19 h 50** à la salle municipale, située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 940, rue du Centre à Saint-Jude durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.



DONNÉ à Saint-Jude, ce 3^e jour du mois d'octobre 2017
Nancy Carvalho, directrice générale et secrétaire-trésorière



APPEL D'OFFRES ENTRETIEN DE LA PATINOIRE ET SURVEILLANCE DU LOCAL DE LA PATINOIRE SAISON 2017-2018

La municipalité de Saint-Jude est à la recherche d'une personne ou d'une entreprise pouvant faire l'entretien d'une patinoire avec bandes et la surveillance du local de la patinoire pour la saison 2017-2018. Un devis à cet effet est disponible au bureau municipal. Vous devez remettre votre soumission dans une enveloppe cachetée au plus tard **mardi, 24 octobre 2017 à 14h00 au bureau municipal**, 940, rue du Centre, Saint-Jude.



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 2 OCTOBRE 2017 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de septembre 2017 avec les faits saillants suivants:

Salaires nets :	16 544.15\$
Comptes déjà payés:	34 356.95\$
Comptes à payer:	114 212.75\$

Appels des pompiers:
Aucun appel

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil, Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;
D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2018

La directrice générale informe le conseil municipal du dépôt du rôle d'évaluation devant servir pour le deuxième exercice du rôle triennal 2017-2018-2019. Celui-ci a été déposé au bureau municipal le 13 septembre 2017 et un avis public a été affiché aux deux (2) endroits habituels et publié dans le journal Le Clairon, édition du 19 septembre 2017.

Le rôle d'évaluation entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2018 tel que préparé par Marc Lépine, évaluateur de la MRC des Maskoutains, est réparti de la façon suivante:

Immeubles imposables	193 863 400 \$
Immeubles non imposables	5 673 600 \$

Valeur totale **199 537 000 \$**

EXIGENCE RÉGLEMENTAIRE CONCERNANT L'INVENTAIRE DES MATÉRIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE - MANDAT

CONSIDÉRANT QUE la CSST a modifié son Règlement sur la santé et la sécurité du travail et le Code de sécurité pour les travaux de construction afin d'assurer la santé et l'intégrité physique des travailleurs;

CONSIDÉRANT QUE l'article 69 de ce règlement vise les propriétaires et les employeurs de tous les édifices construits avant le 20 mai 1999;

PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit réaliser une inspection de ses édifices afin d'identifier les flocages des bâtiments construits avant le 15 février 1990 ainsi que tous les calorifuges contenant de l'amiante dans tout bâtiment construit avant le 20 mai 1999;
CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaitait réaliser ces travaux en même temps que les travaux d'amélioration du Centre Communautaire;
CONSIDÉRANT les délais impartis;
CONSIDÉRANT l'offre de services de l'entreprise S-Air Environnement;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU:
DE MANDATER l'entreprise S-Air Environnement afin de procéder à la caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante au Centre communautaire, pour un montant de 1 125\$, ainsi qu'à la caserne pour un montant de 1 250\$, pour un total de 2 375\$.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70120 522 «Ent. Centre communautaire» en s'appropriant les fonds au Surplus affecté aux améliorations du centre communautaire, et au poste 02 22000 522 « Entretien et réparation – caserne »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CLSC – POINT DE CHUTE SAINT-JUDE – AVENANT AU BAIL DE LOCATION DU LOCAL

CONSIDÉRANT QUE le bail avec le *Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de la Montérégie-Est (CISSSME)* est venu à échéance pour la location des locaux hébergeant le CLSC au Centre communautaire de Saint-Jude;
CONSIDÉRANT la proposition de renouvellement du bail présentée par le *Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de la Montérégie-Est (CISSSME)* en date du 25 septembre 2017;
CONSIDÉRANT QUE l'avenant numéro 2 propose de prolonger le bail pour une durée de trois (3) ans, soit du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2021;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétraut,

IL EST RÉSOLU:

D'APPROUVER l'avenant numéro 2 au bail entre la municipalité de Saint-Jude et le *Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de la Montérégie-Est (CISSSME)* pour la location des locaux déposée à l'annexe A.

D'AUTORISER le maire, M. Yves de Bellefeuille ou en son absence le maire suppléant, Mme Annick Corbeil et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nancy Carvalho, ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Dominique Plouffe, à signer tous les documents relatifs à ce projet pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 506-1-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 506-2016 CONCERNANT LA SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE, conformément aux termes de son plan de mise en œuvre du *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie*, la municipalité de Saint-Jude a adopté le règlement numéro 506-2016 afin de mettre en place une réglementation municipale uniformisée sur la sécurité incendie;

ATTENDU l'ensemble des dispositions légales en vigueur;

ATTENDU QUE notamment qu'en vertu de l'article 62 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1), une municipalité locale peut adopter des règlements en matière de sécurité incendie;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 67 de la *Loi sur les compétences municipales*, une municipalité locale peut adopter des règlements pour régir le numérotage des immeubles;

ATTENDU QU'il est pertinent d'ajouter des dispositions portant sur les bornes d'incendie publiques au règlement présentement en vigueur;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du 2 octobre 2017;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 2 octobre 2017 le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 506-1-2017 modifiant le règlement numéro 506-2016 concernant la prévention en matière d'incendie concernant la sécurité incendie. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES - SITE 21 – TRAVAUX CORRECTIFS AU CHEMIN D'ACCÈS – MANDAT À LA MRC DES MASKOUTAINS

CONSIDÉRANT QUE les travaux exécutés par l'entreprise L.A. Hébert inc. au site #21 concernant la stabilisation de talus du site #21 (stabilisation de la rivière Salvail et du ruisseau Trois-Arpents) près de la rue Graveline sont achevés depuis le 2 septembre 2015;

PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2017-05-138, la municipalité de Saint-Jude a procédé à la réception définitive des travaux tout en réservant un montant de 5 000\$ de la retenue finale pour des travaux correctifs à un ponceau servant de chemin d'accès lors des travaux de stabilisation; soit le ponceau donnant accès notamment à la Maison d'Évelyne;

CONSIDÉRANT QUE lorsque la municipalité demande l'autorisation aux propriétaires de circuler ou de procéder à des travaux sur leur propriété, cette dernière s'engage à remettre en état le terrain ou les biens qui auront été endommagés lors des travaux;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses correspondances ainsi que des rencontres ont eu lieu entre la municipalité et les représentants du Ministère de la Sécurité Publique afin que les travaux correctifs à cet endroit soient autorisés et payés à même le décret numéro 492-2011;

CONSIDÉRANT QUE des études supplémentaires ont été réalisées par le Ministère des Transports, secteur hydraulique, afin de déterminer si la détérioration est liée ou non aux travaux;

CONSIDÉRANT QUE dans un courriel daté du 22 septembre 2017, la Direction du rétablissement du Ministère de la Sécurité publique confirme que les travaux de réparation du ponceau seront admissibles au programme d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit se charger de la préparation des plans et devis;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par M. Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur à la MRC des Maskoutains;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour procéder à l'élaboration des plans et devis pour la réparation du ponceau;

DE SOUMETTRE les frais d'ingénierie au programme d'aide financière du Ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CLUB 3 ET 4 ROUES DU COMTÉ DE JOHNSON INC. - DEMANDE DE TRAVERSES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT la demande de passage sur des chemins municipaux par le *Club 3 & 4 roues du Comté Johnson inc.* en date du 20 septembre 2017;

CONSIDÉRANT que les véhicules tout-terrain emprunteront le même chemin que les motoneiges et pourront utiliser les poteaux déjà existants pour l'installation des panneaux de signalisation;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER, pour la saison 2017-2018, le passage sur deux traverses soit au niveau du rang Fleury et du 6^{ième} Rang;

D'INSTALLER, si nécessaire, les panneaux de signalisation aux frais de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – RÉPARATION DU CAMION UTILITAIRE GMC - ENTÉRINEMENT

CONSIDÉRANT QUE des travaux urgents ont dû être effectués sur le camion utilitaire GMC 2002 pour corriger une problématique de direction;

CONSIDÉRANT QUE pendant les réparations il était pertinent de procéder au changement des quatre (4) pneus qui présentaient des signes d'usure avancée;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a considéré que les réparations étaient nécessaires pour assurer la sécurité de l'employé municipal;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'ENTÉRINER la décision de la directrice générale de procéder aux réparations et aux achats nécessaires;

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 9088 au montant de 1 011.83\$, taxes en sus, pour le changement des quatre (4) pneus, ainsi que la facture 9089 au montant de 2 140.51\$, taxes en sus, notamment pour le remplacement des joints à rotule, du bras de renvoi et de la bielle pendante, pour un total de 3 152.34\$, taxes en sus.

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 02 32000 523 « Voirie – Entretien et réparation du camion » en y affectant les sommes nécessaires à partir du compte 02 32000 411 « Voirie – Services professionnels »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE - ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

CONSIDÉRANT que la *Régie d'Aqueduc Richelieu Centre* a dressé son budget pour l'exercice financier 2018 et l'a transmis à la municipalité pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le budget déjà approuvé par la *Régie d'Aqueduc Richelieu Centre* pour l'exercice financier 2018 tel que soumis; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme «Annexe B».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS - ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

CONSIDÉRANT que la *Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains* a dressé son budget pour l'exercice financier 2018 et l'a transmis à la municipalité pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétraut,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le budget déjà approuvé par la *Régie d'Acton et des Maskoutains* pour l'exercice financier 2018 tel que soumis; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme «Annexe C».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CONCEPTOUT INC. - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #DM-17-03 – DÉCISION

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par M. Philippe Lagüe pour l'entreprise Conceptout inc., à l'effet de permettre de régulariser l'implantation en façade de la rue William-Houde d'un escalier à l'étage pour le bâtiment situé au 755, rue Saint-Édouard, sur le lot 2 709 236;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des dispositions prévues à l'article 6.3 du règlement de zonage 434-2006, il est permis d'avoir un escalier en cour avant pour un accès au niveau du sous-sol et du rez-de-chaussée;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 22 septembre 2017 pour procéder à l'étude de la demande;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant au conseil l'acceptation de la demande, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibérations, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

QUE la demande de dérogation mineure présentée par M. Philippe Lagüe pour l'entreprise Conceptout inc., à l'effet de permettre de régulariser l'implantation en façade de la rue William-Houde d'un escalier à l'étage pour le bâtiment situé au 755, rue Saint-Édouard, sur le lot 2 709 236, soit acceptée pour les motifs suivants :

- Un permis avait été demandé;
- Aucun préjudice n'est causé aux voisins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CONCEPTOUT INC. - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #DM-17-04 – DÉCISION

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par M. Philippe Lagüe pour l'entreprise Conceptout inc., à l'effet de permettre de régulariser la présence d'une thermopompe avec auvent située en façade de la rue William-Houde pour le bâtiment situé au 755, rue Saint-Édouard, sur le lot 2 709 236;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des dispositions prévues à l'article 6.3 du règlement de zonage 434-2006, l'installation d'une thermopompe en cour avant n'est pas autorisée;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 22 septembre 2017 pour procéder à l'étude de la demande;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant au conseil l'acceptation de la demande, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibérations,

Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétraut,

IL EST RÉSOLU:

QUE la demande de dérogation mineure présentée par M. Philippe Lagüe pour l'entreprise Conceptout inc., à l'effet de permettre de régulariser la présence d'une thermopompe avec auvent située en façade de la rue William-Houde pour le bâtiment situé au 755, rue Saint-Édouard, sur le lot 2 709 236 soit REFUSÉE / ACCEPTÉE pour les motifs suivants :

- Les travaux exécutés ne nécessitaient pas un permis;
- Considérant l'usage commercial du bâtiment, l'esthétisme n'est pas affecté;
- Aucun préjudice sérieux n'est causé aux voisins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 434-23-2017, MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT LES USAGES PERMIS DANS LES ZONES 501 À 515

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;
ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;
ATTENDU QUE le schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains permet de modifier ce règlement ;
ATTENDU QUE la municipalité veut modifier les usages permis dans les zones 501 à 515 afin de permettre la classe d'usage «maison mobile» et que soit autorisé ce type d'habitation pour les employés agricoles;
ATTENDU QUE l'ajout d'un logement en zone agricole nécessite un avis de conformité de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec;
ATTENDU QU'une assemblée de consultation a été tenue le mardi 5 septembre 2017 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;
ATTENDU QUE la municipalité n'a reçu aucune demande de participation à un référendum suite à la publication d'un avis à cet effet;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,
IL EST RÉSOLU:
QUE le conseil adopte, lors de la séance du 2 octobre 2017, le règlement intitulé «Règlement numéro 434-23-2017 modifiant le règlement numéro 434-2006 concernant les usages permis dans les zones 501 à 515».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-24-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;
ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;
ATTENDU QU'UNE demande de modification de zonage a été adressée à la municipalité de Saint-Jude pour les lots 5 068 647 et 5 068 648 présentement situés dans la zone 304, et que cette zone est contiguë à la zone 403;
ATTENDU QUE la municipalité veut aller de l'avant avec la demande et modifier les limites des zones 403 et 304;
ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du 2 octobre 2017;
ATTENDU QU'une assemblée de consultation aura lieu le lundi 13 novembre 2017 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,
IL EST RÉSOLU:
QUE le conseil adopte, lors de la séance du 2 octobre 2017, le premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro 434-24-2017, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant la modification des limites de la zone 403. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE – PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES AVEC PONDÉRATION SUR INVITATION POUR LES ANNÉES 2018 ET 2019

CONSIDÉRANT QUE le contrat accordé à la firme Gestim inc. pour le service d'inspection municipale prend fin le 31 décembre 2017;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire accorder un contrat pour 2 ans afin d'assurer une stabilité au service;
CONSIDÉRANT le document d'appel d'offres présenté aux membres du conseil;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétraut,
IL EST RÉSOLU:
DE MANDATER la directrice générale à procéder à un appel d'offres avec pondération sur invitation auprès d'un minimum de deux firmes offrant le service d'inspection municipale pour les années 2018 et 2019, et ce, selon le document d'appel d'offres déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MAISON DES JEUNES – ACHAT D'UN IMMEUBLE – DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE la Maison des Jeunes souhaite procéder à l'achat de la propriété sise au 1426 rue Saint-Pierre, à Saint-Jude;
CONSIDÉRANT QUE l'achat de cet immeuble permettra d'accroître le sentiment d'appartenance des jeunes;
CONSIDÉRANT QUE la Maison des Jeunes souhaite rendre cet immeuble disponible aux autres organismes qui voudraient bénéficier de cet espace;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut promouvoir la jeunesse conformément à sa politique familiale;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard,

PROCÈS-VERBAL

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétraut,
IL EST RÉSOLU:

D'APPUYER la Maison des Jeunes dans leur démarche pour l'acquisition de l'immeuble situé au 1426 rue Saint-Pierre, à Saint-Jude.

Mme la conseillère Annick Corbeil, déclare qu'elle a des intérêts personnels en regard du point 13.1 et que, en conséquence, elle s'abstient de participer aux délibérations et au vote sur cette question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS

DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS ST-JUDE – MESURE TRANSITOIRE

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité des Loisirs St-Jude ont présenté une demande aux membres du conseil le 31 août 2017 à l'effet de procéder à l'embauche d'une ressource en Loisirs;

CONSIDÉRANT QUE la période électorale n'est pas propice au démarrage d'un processus d'embauche;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont sensibles à la demande adressée par les membres du comité des Loisirs;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2014, la municipalité libère un employé municipal, soit Mme Pascale Brouillard, pour faire la tenue des livres comptables de l'organisme, ainsi qu'un journalier, soit M. Raynald Bélanger, pour effectuer la tonte des terrains de soccer;

CONSIDÉRANT QUE Mme Ève-Mary Thaï Thi Lac est déjà à l'emploi de la municipalité en tant qu'agente de développement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'AUGMENTER la disponibilité de Mme Ève-Mary Thaï Thi Lac pour supporter les membres du comité des Loisirs, et ce à même la banque d'heures municipales;

DE S'ENGAGER à débiter le processus d'embauche d'une ressource en loisirs après le scrutin prévu le 5 novembre prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FABRIQUE DE SAINT-JUDE – SOUPER-BÉNÉFICE – DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT la demande de M. René Bourgault, président de la Fabrique de Saint-Jude, en date du 25 septembre 2017 à l'effet que la municipalité accorde une subvention pour le souper-bénéfice de l'organisme qui aura lieu le 11 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

DE VERSER à la Fabrique de Saint-Jude un montant de 100\$ à titre de subvention pour leur souper-bénéfice annuel.

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 02 70150 951 « Subventions aux organismes »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD – AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX - DEMANDE D'APPU

CONSIDÉRANT le courriel de la directrice générale de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud en date du 10 août 2017 à l'effet de solliciter l'appui de la municipalité de Saint-Jude pour le projet d'aménagement d'une aire de jeux avec modules;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

D'APPUYER la municipalité de Saint-Barnabé-Sud pour la réalisation de leur projet d'aménagement d'une aire de jeux avec modules afin d'offrir aux familles de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud et des municipalités voisines, ainsi que les élèves de l'École Aux Quatre-Vents un accès à de nouveaux modules.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi 13 novembre 2017 à 20h00, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!



VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL
Voici l'adresse électronique pour le site de la
bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

Nos auteurs québécois ou canadiens

- ❑ **Une simple histoire d'amour v.2** (Louise Tremblay-D'Essiambre)
- ❑ **Les chevaliers d'Antarès v.6** (Anne Robillard)
- ❑ **La puissance des émotions** (Michelle Larivey)
- ❑ **L'Eugénie pratique** (Trevor Cole)
- ❑ **Pieds nus dans l'aube** (Félix Leclerc)
- ❑ **Karma** (Karine Malenfant)
- ❑ **Moments (extra) ordinaires** (Jean-Pier Gravel)
- ❑ **Un cadeau du ciel** (Suzanne Roy)
- ❑ **Amour et patriotisme v.1** (René Forget)
- ❑ **À quelle fréquence vibrez-vous?** (Anick Lapratte)

Et les autres titres disponibles...

- ❑ **Agent secret** (Danielle Steel)
- ❑ **Jusqu'à l'impensable** (Michel Connelly)
- ❑ **Le secret des rois** (Steve Berry)
- ❑ **La chambre d'ami** (James Lasdun)
- ❑ **Tropique de la violence** (Natacha Appanah)
- ❑ **Tisanes médicinales** (Li Wu)
- ❑ **Frappe-toi le cœur** (Amelie Nothomb)
- ❑ **Underground railroad** (Colson Whitehead)

Jeunes lecteurs

Les Légendaires BD v18
Défense d'entrer! V.7
Ondine au fond de l'eau
13 raisons
Absolument tout
La vie compliquée de Léa Olivier BD v.4
Dragon ball v.27

Enfants

Timoté prend l'avion
Sur le chantier avec Axel
Où est mon bébé?
Léo et popi; cache-cache avec papa
Cajoline; un ami formidable!
Le gâteau d'anniversaire
Babar et le Wouly-Wouly
La princesse et les bijoux

DVD :

Le vendeur de Sébastien Pilote - **Spiderman** de Marc Webb - **Valérie Blais** premier one woman show- **Ballerina** de Eric Summer - **Spirou & Fantasio** ; **L'arche de zorglub**



Club FADOQ St-Jude
Richelieu-Yamaska

EN S'AMUSANT et SOCIALISANT!

Salle communautaire au 930, rue du Centre

Danse: vendredi 3 novembre 2017 de 19h30 à 22h45

Musique: Yvon Daunais



Un bon goûter vous est servi en fin de soirée.

DEVENIR MEMBRE FADOQ Pour les 50 ans et plus

En tout temps, obtenez la carte club FADOQ Saint-Jude; 1 AN: 25\$ ou 2 ANS: 45\$

Des avantages en utilisant votre carte pour obtenir vos privilèges.

Produits d'assurances, hébergement et restauration. Plus de 1000 rabais au Québec.



NOUVELLE* *NOUVELLE* *NOUVELLE* *NOUVELLE

Un montant de 15,000 \$ sera investi dans le parc pour les aînés, par le Club Fadoq Saint-Jude, grâce au programme PNHA.

Le président Michael W. Savard et le conseil d'administration vous remercient de l'intérêt que vous portez au Club FADOQ de Saint-Jude!

Vos commentaires et suggestions sont toujours appréciés.

930, rue du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0 Tél. : 450-250-2485 courriel : info@fadoqstjude.com



POUR L'AIDE À LA COMMUNAUTÉ CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL DES AÎNES:

BESOIN D'AIDE AUJOURD'HUI!

INFORMEZ-VOUS SUR LES SERVICES OFFERTS

Le Projet ITMAV FADOQ Saint-Jude

- Entretien ménager
- Soins à la personne
- Besoin de repas
- Et bien d'autres!

EN ACTION AVEC VOUS

Pour plus d'information, contactez notre travailleur de milieu,

André Gélinas au 450-418-7009 poste 3



La tradition se poursuit!

Venez assister à l'illumination du Sapin de Noël au parc Elphège-Filiatreault Le 1^{er} décembre à 18h30

Venez chanter, déguster une collation et boire un bon chocolat chaud!

On vous attend!



Il est temps d'inscrire les enfants de 9 ans et moins pour le déjeuner du Père-Noël **Dimanche, 10 décembre à 10h**

au centre communautaire

Gratuit : 9 ans et -
8\$: adultes et enfants de 10ans et +

Contactez Éliane
450 792-3500

(en soirée ou les fins de semaine)

N'oubliez pas votre pyjama !!





Les enfants sont invités à partir à la chasse aux friandises. Pour l'occasion, une surveillance sera effectuée par les pompiers de Saint-Jude de 17h à 19h, afin de permettre aux enfants de circuler de façon sécuritaire sur le territoire de la municipalité.

Conseils de securite au verso du calendrier

FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-JUDE

SAMEDI 28 OCTOBRE 2017 À 19H00

À SAINT-JUDE

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE PATRONALE DE SAINT-JUDE

MESSE CÉLÉBRÉE

PAR MGR. CHRISTIAN RODEMBOURG

NOUVEL ÉVÊQUE DU DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE

APRÈS LA MESSE

FROMAGE-RAISIN-BISCOTTES

CAFÉ –JUS

SERONT SERVIS.

**UNE OCCASION TOUTE SPÉCIALE DE FRATERNISER ET DE RENCONTRER NOTRE NOUVEL
ÉVÊQUE**

**Cette invitation s'adresse à tous les paroissien (nes), aux autorités civiles et aux membres
des assemblées de Fabrique des paroisses de Saint-Barnabé, Saint-Bernard, Saint-Jude et
Saint-Louis-de-Richelieu.**

Gérard Saint-Pierre, ptre. Curé

René Bourgault, président

FABRIQUE DE SAINT-JUDE

SOUPER-BÉNÉFICE

LE SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-JUDE

COÛT : 25.00 \$

MENU

POULET ET CÔTES LEVÉES

Potage - Dessert - Thé - Café

Permis de boisson

TRAITEUR : PAVILLON DE L'ÉRABLE

AU PROGRAMME

17 :30 Arrivée

18 :30 Souper suivi d'activités diverses.

Animation et danse avec Réjean et Lorraine

Tirage de prix de présence

COMPOSEZ UNE TABLE DE 8 PERSONNES

Billets en vente au secrétariat de la fabrique : 792-3943 ou auprès des marguillier(ères)

Liliane Leblanc : 450-792-3651 - Marie-Claude Grégoire 450 888-2457

Flore-Aimée Benoit 450-792-3819 - Mario Roy : 450- 223-9900

Normand Dufault : 450-792-3397 - Yvon Lavallée : 450-888-1844

René Bourgault : 450-792-3427 ou Restaurant Entre-Amies ou Épicerie M.Brazeau.

DATE LIMITE POUR RÉSERVER : **9 NOVEMBRE 2017**

SOUPER AUX BÉNÉFICES DE LA FABRIQUE



Extrait: La Source, septembre
volume 51 no 1

2017-2018



Mot de la présidente

Bonjour, chères membres,

Quelle année fertile en activités Afeas avec les célébrations du 50° ! Plusieurs Afeas locales et même la région ont festoyé en rendant hommage aux pionnières. Il est bon de s'arrêter pour voir d'où l'on vient pour réaliser tout le chemin parcouru depuis 1966 jusqu'à aujourd'hui.

Une autre année commence. Comment sera-t-elle? Cela dépendra de chacune de nous. L'Afeas, nous en avons besoin. Ensemble, serrons-nous les coudes. S'unir, nous rend plus fortes. Nous sommes toutes un maillon de cette chaîne pour continuer notre mission, notre vision, deux fils conducteurs essentiels pour maintenir nos acquis.

Le renouvellement, le recrutement, deux actions primordiales pour être représentatives lors de nos revendications auprès des instances décisionnelles. Je suis inquiète de notre effectif... Prouvez-moi le contraire.

Soyons fières d'être membres Afeas!

Georgette Boivin
présidente régionale

Service Grand-mère Caresse

**Il ne faut pas attendre d'être épuisé pour demander
qu'on nous tende la main.**

**N'hésitez pas, appelez pour prendre des informations
sur votre admissibilité au service.**

Facebook : Grand-mère Caresse
Courriel : grandmerecaresse@gmail.com
Téléphone : 450-772-6828



ACTIVITÉS Maison des Jeunes Et Coopérative jeunesse de service



Octobre 2017						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15	16	17 Aide aux travaux scolaires	18	19	20 Aide aux travaux scolaires Emballage Super C et Nuit des sans-abris	21 Devoirs et lecture
22	23	24 Aide aux travaux scolaires	25	26 Jeux vidéo	27 Aide aux devoirs, implication civile et Halloween	28 Devoirs et lecture
29	30	31 Aide aux travaux scolaires / Maison hantée	1	2	3 Aide aux travaux scolaires, "Je suis GRIS"	4 Devoirs et lecture
Novembre 2017						
5	6	7 Aide aux travaux scolaires	8	9	10 Aide aux travaux scolaires, "On s'organise"	11 Devoirs et lecture
12	13	14 Aide aux travaux scolaires	15	16	17 Aide aux travaux scolaires, Cuisine	18 Devoirs et lecture

Appelle-nous pour un transport, 450-250-2488#2 avant 17h30.

Nous avons aussi une friperie ado. Si vous avez des vêtements ado à donner, ou vous en cherchez, vous pouvez vous vêtir gratuitement.

Contactez-nous (450) 250-2488 #4

Merci de nous encourager!

*On pratique la lecture avec les jeunes de la CJS, le samedi de 13h à 16h. Nos jeunes sont disponibles pour des ateliers de lecture à la MDJ entre eux et vos enfants.
Venez nous voir pour des renseignements!
450-250-2488#2*

La CJS, ça continue !!! Raphaël sera là pour conduire, aider et superviser les jeunes dans leur recherche de contrats. Si vous avez besoin d'aide pour les travaux de maison tels que : lavage de fenêtres, cordage de bois, ramasser des feuilles et autres, les jeunes peuvent vous donner un coup de main.
N'oubliez pas de faire appel à nous aussi, si vous avez des menus travaux à faire faire : entretien ménager, lavage de voitures, gardiennage, animation de fête d'enfants; maquillage et sculpture de ballon, tonte de pelouse, etc.
Travail supervisé par des animateurs adultes qui restent sur place. La CJS possède une assurance responsabilité ; tarification à l'heure ou à forfait. **450-250-2488#2**



Aide aux travaux scolaires : Des animateurs qualifiés sont disponibles pour superviser vos enfants au retour de l'école le mardi et vendredi de 15h00 à 16h30 pour les élèves du primaire et de 16h30 à 18h30 pour les élèves du secondaire. Le transport du retour est assuré par la MDJ. Ceux qui le désirent peuvent rester pour la soirée de la Maison des Jeunes, soit jusqu'à 22h00. Ils doivent, par contre, avoir un lunch ou de l'argent pour leur repas.



Réduisons pendant la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) du 21 au 29 octobre 2017.

Voici quelques idées pour réduire nos déchets:

- Réaliser un produit nettoyant écologique
- Faire une boîte à lunch zéro-déchets
- Réduire la consommation d'eau embouteillée
- Réduire l'utilisation des sacs en plastique
- Organiser une vente-débarras

La chronique *Faucon vous en parle!*

L'HALLOWEEN, c'est Chouette à voir!

Par Josquin Danis



L'automne arrive à grands pas et *Chouette à voir!* prépare sa journée et soirée spéciale de l'Halloween qui aura lieu le samedi 28 octobre (remis au dimanche 29 octobre en cas de pluie). Le site sera décoré afin de vous recevoir dans l'esprit de la grande fête d'Halloween. Nous serons ouverts de 11h à 16h et de 18h30 à 22h. Lors de cette journée/soirée d'épouvante, nous offrirons sur place un maquillage, une activité de décoration de citrouilles, un rallye *Chouettes-lutins* et des pièges qui vaudront des bonbons aux petits et grands contre une bonne réponse. Nos animatrices et bénévoles vous accueilleront vêtus de leurs plus effroyables déguisements avec nos oiseaux de proie au poing. La visite nocturne de nos sentiers inquiétants vous permettra de découvrir la vie nocturne des oiseaux de proie, goules, spectres et autres créatures de la nuit s'y terrent. Venez entendre nos légendes macabres qui glacent le sang et peut-être croiserez-vous d'infâmes monstres qui sévissent sur notre site lorsque le soleil nous quitte....

Si vous n'êtes pas déjà figé d'effroi par cette annonce malveillante, nous vous attendons donc en grand nombre lors de cette célébration obscure. Venez déguiser et amener votre lampe de poche. Il en coûte un dérisoire 10\$ pour les personnes de 13 ans et plus et 5\$ pour les enfants de 5 à 12 ans, gratuit pour les 4 ans et moins. *Chouette à voir!* est situé au 875 rang Salvail Sud à St-Jude. Des tables à pique-nique sont à votre disposition pour passer une chouette journée.



Photos : Carl Salvail

LA VACCINATION ANTIGRIPPALE 2017 PRÈS DE CHEZ VOUS

Ne tardez pas à prendre rendez-vous, le nombre de places est limité.

Il est à noter qu'un point de service peut recevoir 115 personnes par jour.

Points de vaccination	Date	Téléphone	Pour les municipalités de :
Réservation obligatoire entre le 30 octobre et le 16 novembre 2017			
Saint-Jude Salle communautaire, 930, rue du Centre	20 novembre	450 792-3030 poste 0	Saint-Louis, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Hugues, Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Liboire Bureau municipal, 21, place Mauriac	21 et 22 novembre	450 793-2811 poste 2121	Saint-Liboire, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton
Saint-Hugues Salle municipale, 390, rue Notre-Dame	23 novembre	450 794-2832 poste 1	Saint-Louis, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Hugues, Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Marcel-de-Richelieu
Réservation obligatoire entre le 6 et le 23 novembre 2017			
Saint-Damase Complexe sportif, 105, rue Sainte-Anne	27 novembre	450 797-3341 poste 4002	Saint-Damase et Sainte-Madeleine
Saint-Pie FADOQ, 301, rue Notre-Dame	29 et 30 novembre	450 772-2488	Saint-Pie

Vaccination offerte de 12 h 30 à 19 h.



Autre lieu de vaccination : Le CISSS de la Montérégie-Est offre également l'opportunité à la population de recevoir le vaccin gratuitement, sans rendez-vous.

Aux Galeries St-Hyacinthe, près du cinéma
Les mercredis, jeudis et vendredis, du 1^{er} au 17 novembre et du 6 au 8 décembre, de 13 h à 20 h
Les samedis 11 novembre et 9 décembre, de 9 h à 16 h

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site Internet :

www.santemevaccingrippe.com



FESTIVAL COUNTRY DE SAINT-JUDE

Le festival country de Saint-Jude tient à remercier le conseil municipal ainsi que le club FADOQ pour le soutien et leur implication lors de la 19e édition.

Les visiteurs et les festivaliers ont très apprécié l'accueil et la gentillesse des citoyens de la municipalité ainsi que les installations et le site du festival.

Merci à tous!

Grâce à vous, cet événement culturel permet aux gens de passer de beaux moments en s'amusant.

Marcel Therrien, président



FORMATION D'UN COMITÉ D'ACTION DES CITOYENS EN SÉCURITÉ PUBLIQUE (C.A.C.S.P.) - OUVERTURE DE POSTE

Dans le but d'amener un engagement des citoyens et citoyennes de la communauté à vouloir faire partie de la solution en matière de prévention de la sécurité publique en partenariat avec leur service de police, le conseil municipal a décidé, lors de la séance du 5 septembre dernier, de mettre sur pied un comité d'action des citoyens en sécurité publique formé de :

- Le conseiller délégué à la Sûreté du Québec,
- 3 représentants de la population choisis par le conseil suite à une ouverture de poste,
- La directrice générale,
- La responsable du projet *Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité*



Les objectifs du comité seront:

- Favoriser le développement d'un milieu de vie sécuritaire
- Augmenter le sentiment de sécurité des familles
- Accroître l'engagement des citoyens et citoyennes en matière de prévention et de sécurité
- Améliorer les communications et le lien de confiance entre le citoyen et la police
- Mettre en évidence les valeurs du comité
- Être à l'écoute des citoyens de la communauté et attentifs à leurs préoccupations

Si vous désirez faire une différence en prévention pour la municipalité de Saint-Jude, dans ce comité, n'hésitez pas à nous joindre. Pour plus d'information, communiquez avec nous à munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca.

INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES

Il est interdit de stationner dans les rues de la municipalité de Saint-Jude entre 0h00 (minuit) et 7h00, du 1er novembre au 31 mars inclusivement. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes: 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier. Cependant, il est interdit de stationner en tout temps sur la rue St-Pierre entre les rues Cusson et du Centre.



RAMONAGE DES CHEMINÉES



La municipalité de Saint-Jude désire informer qu'elle met à la disposition des citoyens des brosses de ramonage des cheminées. Vous pouvez vous les procurer au bureau municipal, aux heures d'ouverture. Ce service est offert gratuitement.

EXTINCTEURS

La municipalité offre gratuitement, aux citoyens de Saint-Jude, un service d'entretien et un remplissage pour les extincteurs des résidences. Il suffit simplement d'apporter votre extincteur au bureau municipal, aux heures d'ouverture. Par contre, des frais au propriétaire peuvent être appliqués si des tests hydrostatiques sont nécessaires ou le remplacement des pièces défectueuses



CHANGEMENT D'HEURE



Le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du **4 au 5 novembre 2017** au Québec. À 2h du matin, nous reculerons donc l'heure pour un retour à l'heure normale de l'Est (ou heure d'hiver) et gagnerons une heure de sommeil.

Profitez du changement d'heure, à l'automne et au printemps, pour remplacer la pile de vos avertisseurs de fumée, et ce, pour votre sécurité. Y avez-vous pensé?

ABRIS D'AUTOS

Les abris temporaires d'hiver pour véhicules peuvent être installés à partir du **1er octobre** et doivent être enlevés au **plus tard le 30 avril** de chaque année.



LECTURE DU COMPTEUR D'EAU



Veillez noter que l'inspecteur municipal procédera à la lecture des compteurs d'eau vers la fin du mois d'octobre ou le début du mois de novembre. La lecture se fait à partir du compteur extérieur, donc, il n'est pas nécessaire qu'il entre à l'intérieur des bâtiments.

Si vous êtes absent, l'employé laissera un carton; nous vous demandons de téléphoner au bureau municipal au 450 792-3855, poste 8001.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Jude offre une aide financière aux familles résidant à Saint-Jude qui ont un jeune bébé âgé de 0 et 6 mois et qui ont fait ou feront l'achat d'au moins 20 couches lavables neuves pour cet enfant.

Un remboursement de 50% du coût d'achat, taxes incluses, de couches lavables neuves, jusqu'à un maximum de 100 \$, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Une seule subvention sera accordée par enfant. Tous les documents sont disponibles sur le site de la municipalité: www.saint-jude.ca.



AA

Bienvenue les mardis à Saint-Jude!

Vous avez un problème avec l'alcool ?

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des Alcooliques Anonymes.

Réunion type discussion pour alcooliques seulement.

Tous les mardis à 19h45 à la Sacristie de l'église de Saint-Jude.

Nos membres vous accueilleront!

La garderie La maison fleury est à la recherche d'une **remplaçante** pour quelques heures par semaine. La personne doit :

- ❖ Être en mesure d'assurer le bien-être et la sécurité d'un groupe de 3 à 5 enfants, âgés de 0 à 5 ans;
- ❖ Effectuer des activités libres et/ou dirigées avec eux;
- ❖ Effectuer la préparation du repas (finition/réchauffer);
- ❖ Ouverture aux couches lavables;
- ❖ Être disponible un matin par semaine (bloc de 4 heures). Idéalement le jeudi, mais ouverture aux autres journées;
- ❖ Détenir le cours de RCR et de l'expérience avec un groupe d'enfants (atout);
- ❖ Être fiable et penser rester toute l'année scolaire.

Salaire à discuter

Pour de plus amples
détails, veuillez
communiquer avec Kym
au 450-513-2296



MRC des Maskoutains

Le Guide d'information pour les aînés mis à jour

Saint-Hyacinthe, le 18 septembre 2017 – La MRC des Maskoutains profite de la Journée internationale des personnes âgées, le 1^{er} octobre, pour annoncer la parution de la 2^e édition du Guide d'information pour les aînés. De plus, un nouvel Info MADA (Municipalité amie des aînés) est en ligne sur le site de la MRC.

« Le Guide d'information a été rédigé et publié une première fois en 2015 à la suite de la mise en œuvre du plan d'action MADA de la MRC. Cette année, ce précieux outil de référence, grandement apprécié des aînés et des proches aidants, a été mis à jour et nous sommes heureux de pouvoir l'offrir à la population de la grande région de Saint-Hyacinthe », mentionne M^{me} Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

Depuis avril 2016, la MRC rédige et diffuse également un bulletin d'information appelé [L'Info MADA](#), disponible sur le site Internet de la MRC. Le numéro de septembre fournit des renseignements sur plusieurs sujets, dont la vaccination antigrippale, l'environnement, l'isolement et la sécurité.

Les personnes intéressées par ces outils d'information peuvent les consulter en ligne (mrcmaskoutains.qc.ca) et également en obtenir une copie, gratuitement, au siège administratif de la MRC des Maskoutains, au 805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe, ou dans les bureaux des 17 municipalités du territoire. Les personnes qui visitent le Salon FADOQ, qui aura lieu le mercredi 4 octobre, aux Galeries St-Hyacinthe, pourront s'y procurer leurs exemplaires au kiosque de la MRC des Maskoutains.

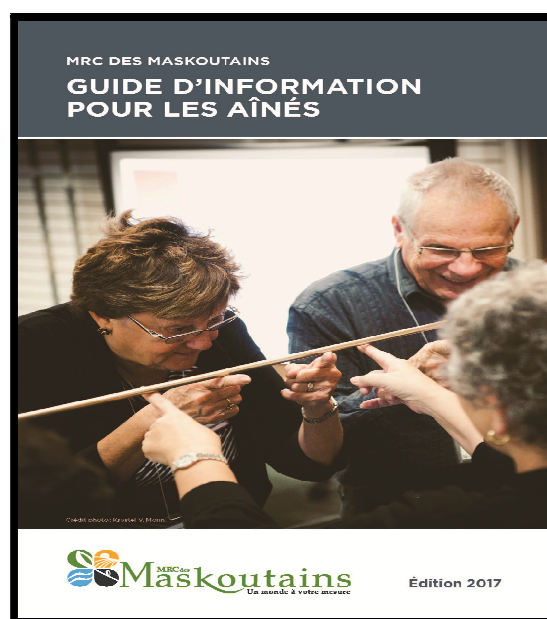
À titre de membre de la Table de concertation maskoutaine des organismes pour les aînés et en collaboration avec les intervenants des organismes qui y siègent, la MRC a également travaillé à l'élaboration d'un plan d'action qui vise à reconnaître l'apport des aînés à notre collectivité et à mettre en place des activités et actions qui auront un impact positif sur leur qualité de vie.

Le conseil de la MRC des Maskoutains est fier de contribuer, dans la mesure de ses compétences et responsabilités, au développement d'une collectivité forte et inspirante, une terre d'innovation dont bénéficient les citoyens de tous âges.

-30-

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca
450 768-3001

La grande
région
de Saint-
Hyacinthe
Terre d'innovation



Jeunes en santé est un organisme sans but lucratif qui mobilise des partenaires locaux afin que les jeunes de 0 à 17 ans adoptent un mode de vie sain et actif.



Moins populaire que sa cousine la pomme de terre, la patate douce gagne pourtant à être connue pour son goût sucré et sa couleur orange vive qui colore les plats. Ce mois-ci, l'équipe de Jeunes en santé vous propose une recette de muffins à la patate douce. Bon appétit!

Muffins à la patate douce

INGRÉDIENTS

- 1 tasse (250 ml) de flocons d'avoine;
- 1 tasse (250 ml) de farine de blé entier;
- 1/2 de tasse (125 ml) de cassonade;
- 1 c. à table (15 ml) de poudre à pâte;
- ½ c. à thé (2.5 ml) de sel;
- ½ c. à thé (2.5 ml) de bicarbonate de soude;
- ½ c. à thé (2.5 ml) de cannelle;
- ½ tasse (125 ml) de canneberges séchées ou de raisins secs;
- 1 tasse (250 ml) de patate douce râpée;
- 1 tasse (250 ml) de yogourt nature;
- 1 œuf battu;
- ¼ de tasse (60 ml) d'huile de canola.

PRÉPARATION

1. Préchauffer le four à 400 °F;
2. Dans un bol moyen, combiner les ingrédients secs;
3. Dans un autre grand bol, mélanger la patate douce avec le yogourt, l'œuf et l'huile;
4. Ajouter graduellement les ingrédients secs et mélanger juste assez pour rendre le tout homogène;
5. Verser dans des moules à muffins;
6. Cuire environ 20-30 minutes.

Visitez notre site internet www.jeunesensante.org pour découvrir de nouvelles recettes.



COMMUNIQUÉ

**POUR DIFFUSION
IMMÉDIATE**

UN SURPLUS DE FEUILLES... PAS DE PROBLÈME !

Saint-Hyacinthe, le 04 octobre 2017 – Déjà l'automne frappe à nos portes et les feuilles colorées viendront bientôt tapisser nos terrains, nous annonçant le retour prochain de l'hiver. La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains désire rappeler à la population que si l'herbicyclage n'est pas suffisant lors de la tonte de la pelouse pour disposer des feuilles, il est possible de bénéficier d'une alternative simple et respectueuse de l'environnement. Il suffit de placer les feuilles dans le **bac brun**, des **sacs de papier**, des **boîtes de carton**, des petites **poubelles rondes** ou dans le **bac gris dûment identifié et ne contenant que des matières organiques** et de laisser le tout en bordure de la rue, la journée de collecte des matières organiques, avant 7 heures. Ces matières seront ainsi ramassées et valorisées, plutôt que d'être dirigées, à grands coûts, vers un lieu d'enfouissement.

Les feuilles ne doivent jamais être laissées dans des sacs de plastique en bordure du chemin lors de la collecte des matières résiduelles, car elles ne seront pas ramassées. En effet, même les sacs de plastique portant la mention compostable ou biodégradable ne doivent pas se retrouver dans la collecte des matières organiques. **De plus, le bac vert de matières recyclables ne doit en aucun cas être utilisé pour y placer des matières organiques** puisque celui-ci ne sera pas ramassé à aucune autre fin que la collecte des matières recyclables.

La Régie encourage toute la population de ses municipalités membres à maintenir ses bonnes habitudes de récupération et à continuer de participer en grand nombre à la collecte à trois voies. Avec un taux de contamination d'environ 2 % lors de la collecte des bacs bruns, vous contribuez à faire une différence pour notre environnement.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350
riam@maskatel.net

ELECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447
 electricite@bryanjacques.com
 www.bryanjacques.com


 RBO: 5686-0406-01

792-3831


Boucherie Gaudette
 Abattage et débitage pour congélateur
 Bœuf, veau, porc
 Comptoir de viandes
 Poulet, poisson, viandes froides
 Coupe française, Produits maisons
 Emball. sous vide

878 rue St-Edouard
 Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

Marie-Claude Grégoire,
 propriétaire

PARTY JUMP

STRUCTURES GONFLABLES

Poussière Magique - Berbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!

www.locationpartyjump.ca
 450-792-2491 ou 450-779-0060

Clinique de Massothérapie
 Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
 femme enceinte et bébé
 Drainage lymphatique
 Exfoliation corporelle et autres soins
 Certificats-cadeaux disponibles

450-792-3090
cliniquemassov.c@rimaskoutain.com



Eric Mongeau
Philippe St-Sauveur
 Services Informatique

(450) 792-3391
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636 *Rive-Sud* (514) 444-4636

LogiTech
INFORMATIQUE

Se déplace chez vous!

Marco Beaudry
 technicien réseautique
logitech.info@mail.com

Commercial - Résidentiel

Service de garde des p'tits nombrils

931 Ménard
 Saint-Jude, J0H1P0
 Tél 450-501-2242
 Adresse électronique:
Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com




Karine Pothier

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !!!

DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.
 Plus de 25 ans d'expérience

- Produits écologiques pour contrôle des mouches
- Désinfectants, savon dégraisseur et gants de nitrile
- Tous genres de produits d'éclairage
- Produits d'extermination



Jacques et Maxime Dubuc
 161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0
 Sans-frais : 1 800 363-3552 • Tél. : 450 792-3908 • Cell. : 450 278-2669



Olivier L'Heureux, Pl. Fin, M.B.A., CIM

Planificateur financier professionnel faisant partie de l'équipe Assante de Saint-Hyacinthe

Gestion de capital Assante Ltée
 935, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
 Cell. : 450-502-4744 | Courriel : olheureux@assante.com

- Planification financière
- Stratégie de placement
 - Optimisation fiscale
 - Gestion de la dette
- Planification successorale


GESTION DE PATRIMOINE
Assante®



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télééc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

SALON DE COIFFURE

TÉL.: (450) 792-3987

À la
Fine Pointe enr.

Pour elle & lui

397, rang Saint-Amable
Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent,
propriétaire



TRANSPORT

EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calcique-magnésienne-dolomitique | Service de GPS
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)

Agricole (bétail, lavage...)



Service professionnel et courtois

1-800-463-0346

www.transportsylvaingirard.com • transport_s.girard@hotmail.ca

Les couvre-planchers ALAIN MORIN inc.

Vente et installation



Tapis
Prélat
Céramique
Tuile

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0
Tél: 450-792-2007
fax: 450-792-2443

ROBERT BOUVIER ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

R.B.Q. : 80008196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION
450 792-3260

SECTEURS
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Voyage **VASCO**
& l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard
Propriétaire et conseillère en voyages
melanie@vascosthyacinthe.com
T. (450) 768-5412 #237
F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise,
St-Hyacinthe (Qc)
J2S 4Z5
www.vascosthyacinthe.com



Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

- Pose de
- briques
 - pierres
 - blocs
 - cheminée
 - plâtre
- Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé



41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0
Milissa Beaumier 450-788-3865
milissabeaumier@hotmail.com

GLOBAL peintures
industrielles

Distributeur autorisé **valspar**

Mario Bazin
Représentant

802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844
C 450 278.3844

DL COMPTABILITÉ DL
St-Antoine-sur-Richelieu



Denise Lecompte
Technicienne comptable
514 567-4827
comptabilitedl@videotron.ca



Toilettage et Pension
Mon Ami Poilu

Lydia Ouellette
Toiletteuse comportementale
438-887-3464

34 rang fleury
Saint-Bernard de Michaudville
J0H 1C0



Service de garde
Les P'tits Loups



Hélène Lavasseur, prop.
1245 route de Michaudville
St-Jude, Qc.
J0H 1P0
Tilou.lavasseur@hotmail.ca

450-210-3187




PLOMBERIE PROJESS inc.

T: 450 792-2272
F: 450 792-3113

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL

Propriétaire
Jessy Provencal

plomberieprojess@gmail.com

RRQ 5633-4194-01



LES PETROLES O. ARCHAMBAULT

30A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Propane

Le courtier indispensable

Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com  1 800 361-9866

assurances

 automobile
  habitation
  entreprises
  autoles
  autofinancement

PME Comptabilité Plus
Chantal Boiuduc

Service de Comptabilité avec États Financiers
Service des paies et remises
Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
Outils de gestion sur mesure
Déclarations d'Impôts

Service courtois, minutieux et personnalisé

57, 6^{ème} rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0
Téléphone et télécopieur 450-792-3922
Courriel: pme.comptabiliteplus@hotmail.com




LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.

**QUINQUAILLERIE
ÉPICERIE**

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits
Garderie Privée En Milieu Familial



Éducatrice Privée à la petite enfance
Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RR1
Saint-Jude, Qc J0H 1P0
450-792-2180

COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY



1275,
St-Édouard,
St-Jude

Sur rendez-vous.

mer. 9h À 16h
jeu. 9h À 18h
ven. 9h À 19h
sam. 8h30 À 15h30

792-2398

 **www.coopauxptitssoins.com**
450 771-0605

 aîné(e)s
  proche-aidant(e)
  être deux
  **Nouveau** jeunes familles...

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



Loraine Bousquet
Salle : (450) 792-3011
 pavillondeleerablesstjude@hotmail.com
 1281, route Michaudville
 St-Jude, Qc J0H 1P0

AUTOPRO www.autoproservice.com
MÉCANIQUE Alignement Électronique

Garage Rémy Lapierre Inc.
 1315, rue St-Édouard
 St-Judes (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-2131
 Fax: (450) 792-3024 **Rémy Lapierre**
Propriétaire

TANIA SLOBODIAN
 DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
 Consultation horticole
 Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com

Les Serres Gaudette enr.



PLANTS DE FLEURS
 ET DE LÉGUMES
 CORBEILLES DE FLEURS
 TOMATES DE SERRES



837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

**PRISE DE SANG
 À DOMICILE
 SAINT-HYACINTHE**
Tél: 450-502-2495
 Frédéric Lavardure, Infirmier auxiliaire
 Membre en règle de L'OIIAQ: #Permis 50022



**REPARATION de
 PETITS MOTEUR
 JOHN MAHO**
**Tondeuse, souffeuse,
 scie à chaîne, ect.**

736, rang St-Roch
 St-Barnabé-Sud
 450-792-3975
 Cell: 450-278-3975

CONTACT depuis 25 ans

Centre d'intervention de crise et d'hébergement

Centre d'intervention de crise
 Intervention 24 hrs / 7 jrs
 120, Concorde-Nord
 Saint-Hyacinthe (Québec)
 J2S 4N9

1-450-774-6952
 (sans frais) **1-866-APPELLE**
 (277-3553)
www.contactry.qc.ca

Entreprise
S.Gaudette 
RBQ: 8351-0982-25

Sylvain Gaudette
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
 401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Daniel Guertin
 Courtier immobilier agréé
www.danielguertin.com




450-355
 Affaires Daniel Guertin
 Agence immobilière



Mélissa Guertin
 Courtier immobilier
www.melissaguertin.com

1996, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5



RESTAURANT
ENTRE AMIES

Déjà 19 ans!

Spécialité: Poulet roti
Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)
Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736



EAGLE DIGI EYE
Système de Surveillance Numérique
Digital Surveillance System

Caméra
Contrôle d'accès
Intercom
Alarme



Commercial
Industriel
Institutionnel
Agricole



1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0
450-463-5151 1 877 625-5252
<http://www.eagledigieye.com>

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Détente

- Circulation sanguine
- relaxation

♥ Certificat cadeau

Thérapeutique

- Nerf sciatique
- Tendinite
- Torticolis
- Épicondylite
- Maux de tête
- Douleurs: dos, cou,



Reçu pour assurance Membre F.Q.M.
Cell : 450-779-5702
645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville



ROYAL LePAGE

Multi-Services
AGENCE IMMOBILIERE

Jocelyn Bachand
Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

NETTOYAGE

S. Blais Inc.

COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325

1324, ROUTE DE MICHAUDVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial
Les petits Bernicheaux



Mélanie Cordeau
Éducatrice diplômée

885 4^e rang
St-Bernard-de-Michaudville
(450) 792-2086

CLAUDE BOURGALT Enr.

Soudure plastique
& fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

450 792-3378
422, Salvail Sud, St-Jude



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

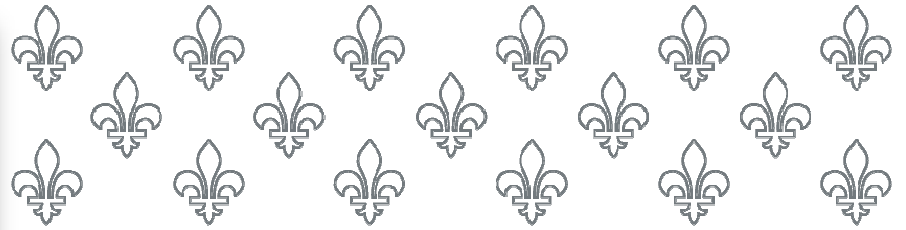
PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00\$	150.00\$
- avec musique, sans danse	170.00\$	180.00\$
- avec musique, avec danse	190.00\$	210.00\$
Cuisinette seulement	45.00\$	
Salle des patineurs	85.00\$	
Non-résidents	+60.00\$	+60.00\$



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

SYLVAIN ROCHON, député de Richelieu

Adresse: 71, rue de Ramezay, bureau 101, Sorel-Tracy

Téléphone: (450) 742-3781

1-866-649-8832

Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864

M. Michael W. Savard (438) 448-8118

M. Claude Graveline (450) 792-2496

Mme Kim Tétrault (450) 792-3456

M. Marco Beaudry (450) 768-3421

Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

ASSEMBLÉES DU CONSEIL



Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront au 930, rue du Centre à 20h00 et auront lieu aux dates suivantes:

➤ **13 novembre** **4 décembre**

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale

Dominique Plouffe, directrice générale adjointe

Pascale Brouillard, commis de bureau

Alexandre Bonin, inspecteur municipal

Eddy Perez, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)

Disponible les **vendredis** de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Ève-Mary Thaï Thi Lac, agente de développement local

Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude les vendredis matin de 9h00 à 10h30 au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855
Télécopieur: (450) 792-3828
Courriel: munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet: www.saint-jude.ca
lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005
Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: (450) 792-3943

FADOQ

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2485 poste 2
Télécopieur: (450) 924-0953
Courriel: info@fadogstjude.com
Site internet: www.fadogstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: (450) 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9h00 à 11h30
lundi, mardi, merc., vend. 16h00 à 17h30
Jeudi 17h30 à 19h00

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: (450) 768-1200

Heures d'ouverture: Mercredi 8h00 à 12h00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-866-APPELLE (277-3553)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains
(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté
(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif
(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc
(450)792-2001

Réseau Internet Maskoutain
(450) 250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2017

1^{er} versement: 1er mars 2017
2^e verse ment: 1er juin 2017
3^e versement: 1er septembre 2017



Tous vos articles devront nous parvenir pour le premier de chaque mois avant 16 h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

